

SEPTEMBRE

Mardi à Jeudi	1-2-3	Journées	Place du marché	Municipalité	Préparation foire
Vendredi dimanche	4-5-6	Journées	Salles des Fêtes	Municipalité	Foire
Vendredi dimanche	4-5-6	Journées	Village	Municipalité	Foire
Mardi	8	18h	Site des Minimes	Confrérie des Minimes	Bénédictin de la vigne
Jeudi	10	20h	Salle des Bateliers	AFDCM	Réunion
Vendredi	11	20 h à 23 h	Salles des Fêtes	AFDCM	AG
Samedi	12	Après-midi	Parc de la Batellerie	Classe 86	Concours de Boule
Dimanche	13	10 h à 19 h	Site des Minimes	Confrérie des Minimes	Fête des Vendanges
Dimanche	13	8 h à 13 h	Parc de la Batellerie	Rétro car Meeting	Expo voitures
Vendredi	18	10 h à 20 h	Parc de la Batellerie	Classe en 6	Concours de boule
Samedi	19	Journée	Parc de la Batellerie	Amicale Boule	Concours de boule
Samedi Dimanche	19-20	Journée	Salles des Fêtes	Sport et Loisirs	Salon du Bien être
Samedi Dimanche	19-20	Journée	Quais de Saône	Franco Pêcheurs	Concours
Samedi	26	14 h à 19 h	Salles des Fêtes	Classe 88	Thé dansant
Dimanche	27	Journée	Salles des Fêtes	Compagnons de la Violette	Répétition

OCTOBRE

Vendredi	2	20h	Salles des Fêtes	Sou des Ecoles	AG
Samedi dimanche	3-4	20h	Salles des Fêtes	Salut la compagnie	Représentation
Mardi	6	20h	Salle des Bateliers	Mets et gourmets	AG
Jeudi	8	20h	Salle des Bateliers	AFDCM	Réunion
Vendredi	9	20h	Salles des Fêtes	Municipalité	Calendrier des Assoc
Samedi	10	matinée	Salle des Bateliers	ADAPEI	Brioche
Samedi	10	19h30	Salle des Chaisiers	Amicale Boule	AG
Samedi	10	20h	Salles des Fêtes	Classe en 0	Soirée Humoristique
Dimanche	11	8 h à 13 h	Parc de la Batellerie	Rétro car meeting	Expo voitures
Dimanche	11	9 h à 19 h	Salles des Fêtes	Entraide	Vide Grenier
Dimanche	11	8 h à 13 h	Place du Marché	Classe 79	Saucissons au gène
Mercredi	14	19h	Salle des Bateliers	Mets et Gourmets	Dégustation
Samedi	17	10 h à 20 h	Salles des Fêtes	Amicale des Retraités	Repas dansant
Samedi	24	Journée	Salles des Fêtes	Canoë Kayak	AG + Repas
Dimanche	25	Journée	Salles des Fêtes	Compagnons de la Violette	Répétition

NOVEMBRE

Samedi	7	Journée	Salles des Fêtes	Foot	Soirée Dansante
Dimanche	8	11h30 à 14h30	Salles des Fêtes	Classe en 7	Vente de plateau repas
Dimanche	8	8 h à 13 h	Parc de la Batellerie	Rétro car meeting	Expo voitures
Mercredi	11	Journée	Salles des Fêtes	Apel	Bourse aux Jouets
Mercredi	11	Matinée	Marché couvert	Municipalité	Cérémonie du 11 nov
Jeudi	12	20h	Salle des Bateliers	AFDCM	Réunion
Vendredi	13	19 h	Salle des Bateliers	APEL - OGE	AG
Samedi	14	19h30	Salles des Fêtes	Union des Commerçants	Repas + Soirée année 80
Dimanche	15	14h à 18 h	Salles des Fêtes	Sou des Ecoles	Boum d'Halloween
Mercredi	18	Journée	Salles des Fêtes	Amicale des Retraités	Loto
Jeudi	19	Journée	Salles des Fêtes	Compagnons de la violette	Répétition
Jeudi	19	19 h	Salle des Bateliers	Mets et gourmets	Dégustation
Vendredi	20	9 h à 13h30	Salles des Fêtes	Am donneurs de sang	Don du sang
Vendredi	20	Soirée	Salles des Fêtes	Compagnons de la Violette	Représentation Théâtre
Samedi	21 - 22	Journées	Salles des Fêtes	Compagnons de la Violette	Représentation Théâtre
Dimanche					
Dimanche	22	9 h à 13 h	Place du Marché	Confrérie des Minimes	Beaujolais nouveau
Jeudi	26	10 h à 12 h	Salles des Fêtes	AFN	Réunion
Samedi	28	13 h à 23 h	Salles des Fêtes	VSA	Concours de Belote
Dimanche	29	14h	Salles des Fêtes	Tennis	Loto

Pour faire paraître un article dans le prochain Montmerle Infos qui sera distribué fin novembre, veuillez soumettre vos articles et photos avant le 1er novembre à : Marie Ange FAVEL adjoint.communication.montmerle@orange.fr

Rappel : pour les associations, texte et photo pour 1/4 de page maximum, merci !

La lettre d'information de la Mairie de Montmerle-sur-Saône

www.mairie-montmerle.fr

septembre 2015

LE MOT DU MAIRE

LE MOT DES ADJOINTS

INFORMATIONS

ASSOCIATIONS

ETAT CIVIL

CALENDRIER

SUPPLEMENT FOIRE



La saison estivale nous a régallés de ses belles journées ensoleillées nous permettant ainsi de réaliser de nombreux travaux.

Afin d'améliorer l'accès aux commerces et aux services du centre-village, la Municipalité, attentive aux observations formulées par les commerçants, propose depuis le début de l'été une nouvelle solution de stationnement : les arrêts minutes. Ceux-ci répondent à un double objectif : faciliter la rotation des véhicules et permettre à chacun d'entre nous d'effectuer des achats rapides dans les commerces de proximité.

La Municipalité a également souhaité développer son offre de stationnement à destination des deux-roues. Ainsi, des arceaux seront installés à proximité de l'Office de Tourisme Montmerle 3 Rivières; ces emplacements pratiques permettront aux cyclistes de stationner leur vélo en toute sécurité.

Enfin, depuis le 1er juillet 2015, et en application de l'article 6 de la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation, tous les horodateurs de Montmerle sont tarifés au quart d'heure. Cependant je tiens à vous rassurer, cette mise en conformité avec la loi n'influe pas sur les tarifs de stationnement puisque la Municipalité a souhaité maintenir les 40 premières minutes gratuites favorisant le stationnement de courte durée et l'accès aux commerces.

Le fleurissement participe à l'embellissement du cadre de vie.

Ainsi, la place de la mairie s'est vue agrémentée de nouveaux massifs de fleurs alliant avec goût, minéral et végétal, sur le thème musical. Ces réalisations ont été possibles grâce aux services techniques qui une fois encore, ont fait preuve de créativité intégrant parfaitement des bancs dans leur belle réalisation. Je tiens vivement à les féliciter pour le travail accompli.

Ces travaux marquent la fin de la réhabilitation et de la mise en accessibilité de la mairie, et j'ai l'immense plaisir de vous convier toutes et tous à la matinée portes-ouvertes organisée le samedi 17 octobre prochain de 10 heures à 12 heures pour découvrir et inaugurer la mairie rénovée.

Lieu de détente entre amis ou en famille, la Plage demeure depuis plusieurs décennies un lieu de convivialité incontournable et cher à nous tous. Début juillet, vous avez pu découvrir le concept original de la nouvelle Plage. Cette remorque allie modernité et nostalgie à la fois : entièrement aménagée en matériel de restauration dernier cri, elle répond parfaitement aux normes d'hygiène drastiques, esthétiquement nous avons voulu la décorer d'une photo prise récemment mettant en scène une carte postale des années 60. Encore une magnifique réalisation ! Je remercie chaleureusement tous les participants : les propriétaires des automobiles et des cycles, le photographe, le président du club photo et les élus pour leur précieux concours. L'esprit de la Plage perdurera.

Je souhaite la bienvenue et toute la réussite à Mr Manuel CARAZ, nouveau Directeur de l'école publique élémentaire Mick Micheyl, à Mr Cédric CONTE dans ses fonctions de Directeur des services techniques ainsi qu'à Mme Christiane GIRARD dans ses nouvelles fonctions de coordinatrice. Et je souhaite une bonne retraite à Mr Pascal DESMARIS et Mme Dany COIFFIER, et une bonne continuation et tout le succès à Mme Isabelle PROST et Mr Bertrand SPADILIERO dans leurs nouvelles affectations.

Enfin, rendez-vous incontournable de la rentrée, la 410ème Foire aux chevaux se déroulera les 5 et 6 septembre prochains. Cette foire sera dynamisée par de nombreux spectacles gratuits de qualité sur les 2 jours avec notamment la présence inédite et exceptionnelle de la Garde Républicaine. Nous vous dévoilerons à cette occasion le nouveau logo de la commune et nous officialiserons la labellisation « Station Verte » reconnaissance des atouts naturels de notre village. Nous vous attendons nombreux pour découvrir ou faire découvrir la nouvelle foire de Montmerle !

Bonne rentrée et excellente foire à toutes et à tous!

Le Maire

Raphaël LAMURE



URBANISME ET VOIRIE

En route vers la mise en accessibilité des ERP

En février 2005, le Parlement votait la loi pour l'Egalité des droits et des chances, la Participation et la Citoyenneté des personnes handicapées. Dix ans étaient donnés pour mettre en accessibilité les ERP (établissements recevant du public) et les systèmes de transports collectifs. L'échéance du 1er janvier 2015 est tombée et il reste encore beaucoup à faire dans le pays pour atteindre l'objectif de 2005. Pour aller au terme du mouvement initié voilà une dizaine d'années, le gouvernement a mis en place les Ad'AP, agendas d'accessibilité programmée : avant le 27 septembre 2015, tout propriétaire/gestionnaire (public et privé) d'établissement recevant du public doit déposer un dossier qui fixe la programmation des travaux et des actions qui seront mis en œuvre dans les 3 années, voire 6 et de façon très exceptionnelle 9, pour en assurer l'accessibilité. Des dérogations pourront, cependant, être accordées, par exemple en cas d'impossibilité technique ou de disproportion manifeste entre la mise en accessibilité et le coût de l'opération.

Pour sa part, la commune de Montmerle est propriétaire et

gestionnaire d'une trentaine d'ERP. Pour réaliser l'Ad'AP communal, il a été décidé de s'attacher les services d'un cabinet spécialisé. La mission de ce dernier se déroule en deux phases : la première consiste dans la réalisation du constat d'accessibilité pour chacun des ERP relevant du patrimoine communal ; la deuxième phase, naturellement consécutive à la précédente, est consacrée à l'élaboration des demandes d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée. Dans sa séance du mois de septembre, le Conseil municipal aura à délibérer sur l'approbation de l'Ad'AP qui sera ensuite déposé en préfecture pour accord du représentant de l'Etat dans le département.

Au-delà des ERP, la loi de 2005 et les Ad'AP concernent aussi les systèmes de transports collectifs. Dans ce domaine, la responsabilité de la mise en accessibilité des arrêts des lignes régulières incombe non pas aux communes mais au département. C'est ainsi que le nouveau président du Conseil départemental, M. Damien Abad, a récemment informé le maire que l'aménagement des arrêts de la place du Marché et du camping figurerait dans le schéma directeur d'accessibilité pour le réseau des lignes régulières de transport en

commun. L'échéance ne pouvant intervenir au mieux avant 2016 et dans le souci de préserver l'argent des contribuables montmerlois qui sont aussi ceux du département, il a été convenu de reporter l'engagement de la dépense prévue pour l'installation d'un abri bus, afin que cette dernière soit coordonnée avec la modification du quai et l'aménagement d'une plateforme selon les normes d'accessibilité en vigueur. En effet, il ne s'agit pas de faire pour défaire ensuite. Cette priorité municipale devra donc s'accommoder d'un délai supplémentaire que nous espérons pouvoir être le plus court possible.

Philippe PROST



Premier Adjoint et Adjoint à l'urbanisme
adjoint.urbanisme.montmerle@orange.fr



COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL

Pour dynamiser et valoriser au maximum notre commune, la commission a décidé de mettre en place un programme de communication moderne. Vous pourrez découvrir très prochainement des oriflammes avec notre nouveau logo de Montmerle et notre nouvelle labellisation « Station verte ». Nous travaillerons ensuite, en collaboration avec la commission tourisme, à la création de drapeaux sur les voies de circulation périphériques afin de promouvoir le centre village et les événements qui s'y déroulent.

Comme notre budget communication n'est pas « extensible », le projet de nouveaux panneaux lumineux est donc reporté et sera à nouveau discuté par la commission pour le proposer au prochain budget 2016.

Nous finalisons actuellement l'agenda 2016 qui vous sera distribué début décembre. Le succès de l'année précédente nous a poussés à reconduire cette action, qui nous vous le rappelons, est entièrement financée par les partenaires que nous tenons vivement à remercier !

Dans un souci de communication lisible et accessible à tous, la commission a pris la décision de supprimer « l'affichage sauvage » sur les vitres de la salle des Bateliers. Un panneau d'affichage sera placé sur le mur et géré par la Police Municipale. Des règles précises seront appliquées, à savoir : affiche en format A4, diffusée 3 semaines maxi avant la manifestation, uniquement pour les associations de Montmerle.

L'inauguration de la Mairie est prévue pour le Samedi 17 octobre. A cette occasion vous pourrez venir visiter les nouveaux locaux, la nouvelle salle du conseil et des mariages, l'extension du 1er étage et clôturer cette visite autour du verre de l'amitié !

La cérémonie du 11 novembre aura lieu comme chaque année à 10h15 au monument aux morts de Montmerle avec la participation de la philharmonie

de Belleville que nous remercions.

Quant à la foire, je tiens à remercier les personnes de la commission qui ont œuvré à mes côtés afin que cette 410ème édition soit une réussite. Nous avons décidé d'attirer un nouveau public en mettant en place de nouvelles attractions et animations. Les quais, en plus des chevaux à la corde, accueilleront barques et bateaux à la vente et des concessionnaires autos locaux le samedi (nous tenons à les remercier pour leur envie de revenir sur la foire). Une association de chiens guides d'aveugles vous présentera tout au long du week end son savoir-faire fabuleux. Une démonstration de drone avec les images de sa caméra retransmises sur écran. Vous pourrez également vous initier au kayak avec notre club local qui se fera un plaisir de vous faire découvrir son sport (prévoir une tenue de rechange). Le samedi vous aurez une démonstration de ski nautique et wakeboard. Vous découvrirez aussi des aéroglisseurs qui navigueront sur la Saône tout au long de cette foire! Une nouvelle attraction pour les jeunes, et moins jeunes... un taureau mécanique sera installé sur les quais afin de vous initier au rodéo... venez essayer, fou rire garantis !

Cette foire de Montmerle reste la foire aux chevaux, et nous vous le prouvons bien cette année avec « la présence de la Garde Républicaine ». Nous sommes très fiers de leur venue et nous remercions vivement le Commandant LEBRETON pour son aide et son soutien. Ces 6 cavaliers de la Garde Républicaine assureront la sécurité à cheval dans les rues de Montmerle, accompagneront le cortège officiel, et feront un salut sur la carrière lors de l'inauguration officielle face aux élus. Cette présence reste exceptionnelle, nous vous attendons donc très nombreux pour en profiter et venir les admirer !

Sur la carrière le cheval de trait sera à l'honneur le samedi. En effet plusieurs spectacles et animations tout au long

de la journée vous seront présentés : présentation des races de traits, hersage de la carrière en paire et en solo, présentation des races Western, débardage, vente de chevaux, trail, maniabilité en attelage, reprise longues rênes, démonstration western monté, final avec tous les participants ! Le dimanche un spectacle en plusieurs parties, 5 tableaux différents, animera la carrière. Nous aurons le plaisir d'accueillir les écuries d'Astrées avec leur saut de puissance pour un spectacle toujours impressionnant !

Cette année, et à leur demande, les forains n'exposeront que le samedi. Les rues du village seront donc ouvertes le dimanche sauf de la place de la Liberté (au niveau de la place arrêt minute) à la rue des Jardiniers afin d'assurer la sécurité autour de la carrière. Le sens de circulation entre la rue de Lyon et la rue Saget sera ouvert et permettra ainsi l'accessibilité aux commerces.

Bien entendu, aux cours de ces trois jours, les deux écoles vous attendent pour venir vous rafraîchir, déjeuner et déguster les incontournables tripes ou andouillettes du matin ! Le vendredi soir l'APEL de l'école Saint Joseph, prépare le chili con carne pour la soirée Country et le dimanche le Sou des écoles de l'école Mick Micheyl prépare les traditionnelles Moules Frites. Quant au samedi vous aurez le choix et la surprise des différents menus proposés !

En espérant que ce travail de la commission foire portera ses fruits et saura vous satisfaire !

Marie Ange FAVEL



Adjointe communication et événementiel
adjoint.communication.montmerle@orange.fr

CULTURE - ASSOCIATIONS - SPORTS - ÉDUCATION

Pour beaucoup, la rentrée professionnelle est déjà là. Mais il y a aussi une rentrée scolaire, périscolaire, culturelle et associative.

- La rentrée scolaire se fait avec un nouveau directeur à l'école élémentaire : Emmanuel CARRAZ directeur de l'école de St Etienne-sur-Chalaronne en remplacement de Pascal DESMARIS, qui a terminé sa carrière.

- Rentrée périscolaire également avec un changement de coordonnateur, Christiane GIRARD-MEUNIER qui remplace Bertrand SPADILIERO. Une rentrée périscolaire moins complexe que celle de l'an dernier car il n'y a pas un nouveau dispositif à mettre en place mais simplement à le faire évoluer avec le recrutement important d'animateurs en remplacement de certains partants vers d'autres perspectives personnelles.

Mais une évolution qui est aussi financière. En effet, la participation des familles aux activités périscolaires est augmentée à partir de cette rentrée. Je peux vous affirmer que le budget a été contenu tout au long de l'année scolaire, puisque le 19 juin 2014, en présentation aux parents d'élèves à la salle des fêtes, je vous avais annoncé un budget prévisionnel de 96.930 € pour la première année scolaire. Pari tenu, puisque nous

avons un bilan de 100.617,60 €. L'augmentation du budget s'explique principalement par l'organisation nécessaire au transport vers Visiomômes les mercredis midi qui n'était pas connu en juin 2014.

Aussi, le bilan fait apparaître, malgré les aides et la participation des familles déduites, que la commune a un reste à charge de plus de 38.000 € pour la première année scolaire. Ainsi, après une année de test, il apparaît nécessaire de procéder à des modifications de tarifs dès cette rentrée scolaire. Ce bilan financier et les perspectives contraintes par l'évolution négative des aides de l'Etat, ont été présentés à la commission scolaire ouverte le 28 juin 2015, puis au conseil municipal le 8 juillet 2015, et à deux reprises, la proposition d'augmenter le tarif des activités périscolaires a été validée.

Ainsi, selon le quotient familial CAF et par séance de 1h15min, les tarifs seront :

QF.CAF < 500 = 0,50 €
501 < QF.CAF < 1000 = 0,75 €
1001 < QF.CAF = 1,00 €

Pour un enfant qui participerait à toutes les séances, soit 180h dans l'année, sa famille participerait à hauteur de 144 €.

C'est un tarif horaire qui est conforme

aux communes qui proposent la même qualité d'activités périscolaires. Les familles ont été informées de cette modification des tarifs. Ceci permettra de réduire le reste à charge pour la commune.

- Rentrée culturelle à la médiathèque avec la mise à disposition d'ordinateurs en accès à Internet, très utiles pour les recherches documentaires. A ce propos, des personnes bénévoles seraient appréciées à la médiathèque pour compléter la charmante équipe de bibliothécaires.

- Rentrée associative avec le Forum des associations le 30 août. Pas moins d'une quarantaine d'associations sont à découvrir ! Bonne rentrée à tous !

Nicolas Zielinski



Adjoint à la Culture, la Vie Associative, aux Sports et à l'Education.

adjoint.associations.montmerle@orange.fr

Forum des Associations

Le forum des associations se déroulera, cette année encore, le dimanche précédent la foire aux chevaux. Rendez-vous donc le matin du dimanche 30 août à partir de 9h place du marché. En cas d'intempéries, cette manifestation organisée par la municipalité aura lieu dans la salle des fêtes. Des plans de la manifestation seront affichés pour faciliter les rencontres. Ce rendez-vous de rentrée marquera le début de la saison pour la quarantaine d'associations qui participeront. La plupart sont actives à Montmerle ou à Visiosport. Très souvent, elles enregistrent des inscriptions à ce moment-là. Comme l'an dernier, la buvette sera tenue par les bénévoles de l'amicale du personnel communal indépendante de la municipalité.



TOURISME, COMMERCE ET ARTISANAT

Nous voici déjà à l'entame du 3ème trimestre 2015 et la foire aux chevaux va se tenir dans quelques jours. La signature de la charte Station Verte avec le représentant de la Fédération se fera à cette occasion.

Vous avez pu profiter de la nouvelle Plage, même si ce n'était vraiment pas dans des conditions optimum pour ce lancement. Nous travaillons déjà pour la prochaine saison, une fois l'ancien bâti démolit, sur une idée d'aménagement paysager plus agréable et mettant en valeur le site naturel.

Cette réflexion est englobée dans un projet plus important, porté lors de notre campagne, axé sur la mise en avant de la Saône et des activités nautiques, ses berges, son île, tout ceci dans le cadre plus vaste de la Voie Bleue.

Vous verrez bientôt une nouvelle signalétique décidée en lien avec les Enseignes Montmerloises suite à des concertations avec la CCI et le département :

- Aux entrées du village
- Dans Montmerle

- Des panneaux traditionnels et des kakemonos (affiches verticales suspendues à un mât).

Le département nous a aussi annoncé, qu'en réponse favorable à notre dossier déposé au printemps dans ses services pour une reconnaissance de « Montmerle commune touristique », nous obtenions l'autorisation de disposer 3 panneaux « images » marrons sur 3 points du département de l'Ain, permettant ainsi d'assurer la promotion de notre village jusqu'à 15 kms de distance de notre centre. La commission Tourisme, Commerce et Artisanat réfléchit à la meilleure stratégie quant à ces emplacements.

Toutes ces actions sont menées dans l'objectif de rendre Montmerle visible et attractif, car nos commerçants et artisans, nécessaires et vitaux pour le village, ont besoin pour vivre d'une clientèle élargie.

J'en profite pour mettre à l'honneur les membres de la commission Tourisme, Commerce et Artisanat qui sont enthousiastes, imaginatifs et très actifs pour la plupart. Chacun apportant sur les différents dossiers sa contribution éclairée.

Ce travail d'équipe est enrichissant et ressourçant. Cet esprit existe dans le sein même de la commission mais tout autant dans la solidarité inter-commission, les échanges avec les diverses associations et les partenaires associés et les différents services communaux avec qui nous avançons sur chaque dossier. Sans cette chaîne volontaire et dynamique nous ne pourrions faire autant.

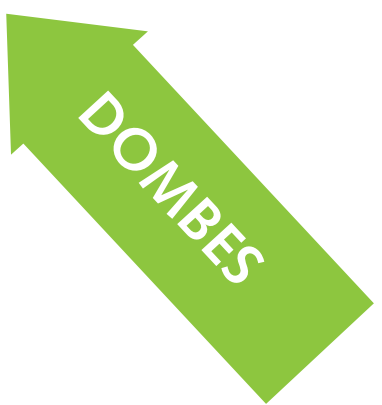
MERCI donc, et à suivre...

Bonne rentrée à tous.

Marielle THOMAS



Adjointe au tourisme, commerce et artisanat



AFFAIRES SOCIALES

Le CCAS de Montmerle-sur-Saône a initié fin 2014 une démarche d'analyse des besoins sociaux (ABS), avec l'appui du Cabinet Compas, nous sommes arrivés au terme de cette analyse. La démarche vise à appréhender de manière fine les réalités sociales du territoire et leurs évolutions, permettant ainsi une mise en perspective des besoins locaux. Dans ce cadre un diagnostic territorial a été réalisé à partir des statistiques issues des bases de données nationales. A partir des problématiques sociales qui se sont dégagées du diagnostic, nous nous sommes engagés dans une réflexion commune avec nos partenaires locaux institutionnels et associatifs que nous

remercions chaleureusement pour leur investissement.

Ce temps d'analyse partagée a visé à dégager ensemble des pistes d'intervention autour de quatre enjeux :

Enjeu n°1 : Maintenir les familles sur le territoire

Enjeu n°2 : Répondre aux besoins générés par le vieillissement de la population

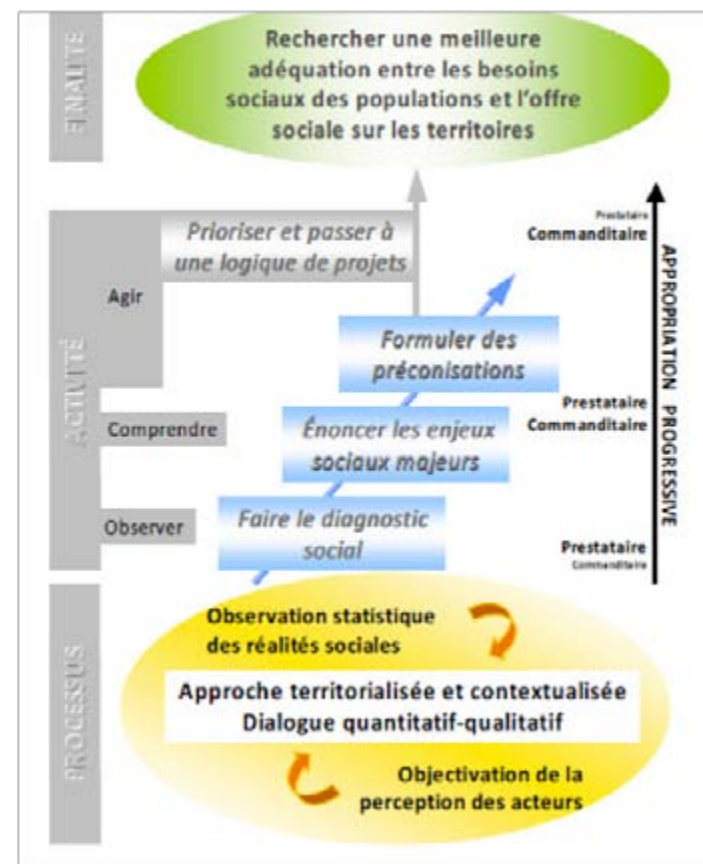
Enjeu n°3 : Un niveau de vie et, en corrélation, une position dans l'emploi plutôt confortables, mais qui restent à préserver et consolider

Enjeu n°4 : L'offre de logements, un levier essentiel pour le maintien de la population et l'équilibre de peuplement.

Nathalie CASU



Adjointe aux affaires sociales et intergénérationnelles
adjoint.social.montmerle@orange.fr



Vous êtes en situation précaire ? Vous vous sentez isolés ? Vous souhaitez partager ? Echanger ?

Vous pouvez participer à des ateliers cuisine (un lundi par mois), un moment riche et convivial animés par des bénévoles et des Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale en partenariat avec :

L'ADMR

L'AMFD

la Banque Alimentaire

la Croix Rouge

et la Mairie



Contact au 04.74.67.87.75

ARRETS MINUTE

La création de stationnements de courte durée dénommés aussi «arrêts minute» figurait dans les projets de campagne de l'équipe « Montmerle avec vous ». Cela répondait à un double objectif : favoriser l'accès et l'attractivité des commerces de proximité et apporter plus de fluidité dans le stationnement du centre du village. Aujourd'hui, la concertation fructueuse avec les commerçants qui ont répondu aux

Sur ces emplacements, le stationnement est gratuit pour une durée de 10 minutes sans ticket :

entre 7h00 et 19h00 tous les jours
entre 7h00 et 13h00 les dimanches et jours fériés.

CHACUN SON TEMPS, CHACUN SA PLACE



En libérant rapidement les places 10 minutes, Je facilite le stationnement dans le centre-village.



sollicitations des élus en charge du dossier et les démarches administratives et techniques indispensables à la mise en œuvre du projet sont arrivées à leur terme.

La police municipale et la gendarmerie nationale seront chargées de contrôler le respect de ce dispositif qui a fait l'objet d'un arrêté municipal consultable en mairie. La signalisation horizontale spécifique a été appliquée sur les emplacements retenus. Conscients des changements que cela pourrait apporter dans la pratique quotidienne des résidents du centre du village, qui ont été les premiers destinataires d'une information sur ce sujet, nous savons néanmoins pouvoir compter sur leur civisme et sur leur compréhension, afin que les objectifs visés soient réalisés dans l'intérêt bien compris de tous.

- * 1 emplacement devant le 28 rue de Lyon
- * 1 emplacement devant le 1 place de la Liberté
- * 2 emplacements place de l'Eglise
- * 1 emplacement devant le 6 rue de Mâcon
- * 1 emplacement devant le 2 rue du Port
- * 1 emplacement place du Marché

HORAIRES DECHETTERIE

Heures d'ouverture d'hiver
du 1er octobre au 31 mars

Lundi, Mardi, Jeudi
13h30 / 17h30

Mercredi, Vendredi
9h00 / 12h30 et 13h30 / 17h30

Samedi
9h00 / 13h00 et 13h30 / 17h30

Déchetterie de Francheleins

Tél : 04.74.55.30.94

Plus d'infos sur www.smidom-thoissey.org

Directeur de publication :
Raphaël LAMURE

Réalisation :
Jean-Sébastien LAURENT

Impression :
imprimerie Multitude
Châtillon-sur-Chalaronne

Maquette : A. BOUDET
ideesuivante.com

Bulletin de la mairie
de Montmerle sur Saône
35 rue de Lyon
01090 Montmerle-sur-Saône
04 74 69 35 56

www.mairie-montmerle.fr

E-mail : accueil@mairie-montmerle.fr

UN NOUVEAU LOGO POUR MONTMERLE

Une typographie du M qui symbolise un merle.



Une courbure dynamique pour un mouvement qui naît du passé pour construire une base solide ouverte vers l'avenir.

Un choix de monuments reconnaissables, qui caractérisent Montmerle, dessinés dans une forme simple et claire pour un oeil extérieur.

Trois couleurs: le vert de la Dombes et le rouge du Beaujolais qui entourent le bleu de la Saône coulant vers le sud et l'avenir.

réalisation JS LAURENT

MEDIATHEQUE

La Médiathèque de Montmerle reprend ses horaires habituels à partir du 1er Septembre 2015:

Mardi et Vendredi de 16h à 18h30

Mercredi de 10h à 12h et de 17h à 18h

Samedi de 10h à 12h.

Pas de permanence le Samedi 5 Septembre à cause de la foire.

1/ **Tout le mois d'Octobre sera consacré à la Russie :**

- Exposition sur l'histoire, géographie, art, littérature, milieux naturels, peuples de Russie.

- Lecture «dans les forêts de Sibérie» de Sylvain TESSON par une comédienne Chris Sahn, accompagnée d'un musicien Jean-Luc Brunetti à l'accordéon bayan et, ceci, dans le cadre du 9ème Petit-déjeuner littéraire» de la Médiathèque, le Samedi 17 Octobre à 10 h.

- Contes russes avec les Maternelles des deux écoles

2/ Un nouveau service vous sera proposé à la rentrée scolaire : [le catalogue en ligne de la Médiathèque](#) avec la possibilité de consulter la liste de tous les ouvrages de la Médiathèque, d'effectuer des réservations et d'être informé des différentes manifestations.

La Médiathèque de Montmerle fait partie du réseau de lecture publique du département de l'Ain et, à ce titre, bénéficie d'un service de prêt de tous documents : livres, DVD, CD audio, deux à trois par an. Par l'intermédiaire du site «lecture.ain.fr», un accès au catalogue complet de la Direction de la Lecture Publique de l'Ain permet aux lecteurs de réserver des documents absents de la Médiathèque de Montmerle. Un service de navette mensuelle transporte à Montmerle ces documents.

3/ «**Rentrée littéraire**» : possibilité d'emprunter à la Médiathèque certains livres qui feront l'actualité

4/ **Heure du conte mensuelle :**

Mercredi 23 Septembre : les couleurs
Mercredi 28 Octobre (pendant les vacances) Contes russes
Mercredi 25 Novembre : le loup
Mercredi 16 Décembre : Noël

DEPARTS ET ARRIVÉES

Depuis le 1er juillet, lors de sa prise de fonction, **Cédric CONTE** est le nouveau Directeur des Services Techniques de Montmerle. En effet, le poste était vacant depuis de nombreuses années et le recrutement était devenu primordial aux yeux des nouveaux élus pour mener à bien les projets. Ainsi, depuis quelques semaines il œuvre avec une rare efficacité sur les différents chantiers en cours ou en projet : vestiaires du foot, rénovation des écoles, travail sur la mise en accessibilité ... etcetera. Il a pris à bras le corps les dossiers avec l'œil avisé qui le caractérise. En effet, fort d'une solide formation de terrain (Bac Génie civil, BTS

Bâtiment option voirie et BTS Etude et économie de la construction) et fort d'une solide expérience professionnelle (dessinateur en cabinet d'architecture, conducteur de travaux, technicien territorial à la mairie d'Oullins), il est une ressource humaine essentielle au sein de nos services. Il a été responsable adjoint du centre technique d'Oullins avec le management de 24 personnes et tout naturellement, dans le développement de sa carrière, il devient le DST de Montmerle.



Christiane GIRARD devient coordonnatrice des temps d'activités périscolaires. Forte d'une solide expérience en tant que directrice de centre de loisirs et titulaire d'un BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur), l'ancienne ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) de l'école Mick Michey l possède toutes les qualifications requises pour prendre en mains cette fonction.

Bienvenue à elle.

Nous souhaitons une pleine réussite de sa carrière à Bertrand SPADILIERO parti occuper le même poste dans une autre collectivité.

Monsieur Pascal DESMARIS, professeur et directeur de l'école élémentaire et **Madame Dany COIFFIER** professeur en maternelle ont terminés leur carrière professionnelle à MONTMERLE. Ils ont été tous les deux en poste dans notre commune depuis septembre 2005. Madame COIFFIER était titulaire à Villefranche avant de finir sa carrière à Mick MICHEYL, carrière débutée à Beauvais en 1981. Monsieur DESMARIS avait été lui un peu plus précoce dans sa carrière à l'Education Nationale puisqu'il a débuté en tant qu'instituteur en 1978 à MASSIEUX. Il a pris la fonction de directeur en 1991 à CHALEINS. Monsieur ALCARAS, l'Inspecteur de la circonscription de JASSANS dont dépend MONTMERLE s'associe à l'équipe municipale pour les remercier de la qualité du travail réalisé et leur souhaiter une longue et agréable retraite professionnelle. Nicolas Zielinski, l'adjoint à l'Education, souhaite les remercier

particulièrement pour l'aide apportée lors de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, l'un en tant que directeur de l'école pour avoir toujours facilité et œuvré pour cette réforme dans l'intérêt des enfants, et l'autre pour avoir participé en tant qu'animatrice lors des temps d'activités périscolaires .



DES NOUVELLES DU PONT

Lors de la réunion publique du 28 avril dernier, le planning des travaux de réfection du pont de Montmerle a été annoncé par les conseillers départementaux du canton de Châtillon-sur-Chalaronne (notre nouveau canton), Mme Muriel Luga-Giraud et M. Yves Clayette, également vice-président aux routes, aux bâtiments et aux collèges du Conseil départemental de l'Ain. Les mois de l'été ont été consacrés au travail de préparation du chantier, avec l'usinage des nouvelles selles. Les mois à venir de septembre et d'octobre, voire novembre, verront la réalisation des travaux in situ qui comprendront le délestage des câbles, la mise en place des nouvelles selles et le réglage général des suspensions. Cette programmation nous a conduits à reporter les travaux communaux de réfection de la levée Sud que nous avons inscrite au budget 2015. En effet, nous avons souhaité éviter une possible dégradation de cette réfection par l'utilisation probable d'engins de travaux publics mobilisés pour la remise en état du pont. La réfection de la levée Sud qui en a grand besoin, se fera donc après celle du pont dont tout le monde espère qu'il pourra enfin être de nouveau ouvert à la circulation après un an d'interdiction.



Un p'tit mot du 14 juillet beaucoup d'affluence dans le centre village et sur les terrasses de nos bars-restaurants en ce 14 juillet pour la seconde édition du marché artisanal qui regroupait 18 artisans locaux. Une équipe municipale mobilisée tout au long de la journée pour que puisse aussi se tirer le feu d'artifice menacé par les risques de feux liés à la sécheresse. Un allié de choc «le club de canoé-kayak» qui a permis de faire le lien entre les 2 rives en l'absence de circulation possible via le pont. Merci à nouveau à eux et à l'année prochaine.

APPEL À TEMOIN POUR L'ILE

L'établissement public territorial du bassin Saône-Doubs et la commune de Montmerle-sur-Saône viennent d'acquiescer la majeure partie de l'île de Montmerle, dans l'intention de la préserver et d'y appliquer une gestion respectant l'environnement.

L'EPTB a chargé le bureau d'études CESAME d'établir un diagnostic de l'île.

En complément des études scientifiques, CESAME cherche à recueillir tous témoignages et documents sur les usages anciens de l'île (pâturage, foins, coupes de bois, chasse et pêche...), sur la façon dont elle est inondée et le niveau des crues, sur le gibier et le poisson, sur les éventuelles anecdotes et légendes qui s'y attachent, etc.

Tous les témoins, directs ou indirects (par leurs parents, grands parents, aïeux ou voisins...), qui souhaiteraient

apporter une contribution, même modeste, sont chaleureusement invités à contacter M. MONDON, au BE CESAME (coordonnées ci-dessous), ou la Mairie de Montmerle qui transmettra.

Vous pouvez aussi laisser vos nom, numéro de téléphone ou adresse e-mail, pour être rappelé à votre convenance. Merci d'avance à tous.

Guy MONDON Bureau d'études CESAME
tél : 04 77 10 12 10

e-mail : g.mondon@cesame-environnement.fr

Adresse postale : BE CESAME ZA du Parc Secteur Gampille 42490 Fraisses.

LES SAPEURS POMPIERS CHEZ STPI EPOXY

Ce Vendredi 03 juillet 2015 à 20h15, 6 véhicules des Sapeurs Pompiers de Montmerle sur Saône se dirigent sur le site de l'entreprise STPI EPOXY à Montmerle sur Saône. Ceci dans la cadre de leur manœuvre mensuelle.

En effet le site de la société STPI EPOXY se prête bien au thème du jour :

-Explosion sur un site industriel avec risque de dégagement toxique et multiples victimes.

Ce n'est pas moins de 28 soldats du feu qui pendant près de deux heures se sont affairés pour prendre en charge 4 victimes blessées graves avec mise en place d'un poste médical avancé, la gestion d'une cuve de produit toxique ayant subi les effets du blast puis l'extinction et la ventilation suite à l'explosion. Afin de corser la situation, les soldats du feu ont même dû faire face à la simulation du malaise d'un des leurs pendant une recherche de victime en milieu hostile avec les Appareils Respiratoires Isolants (ARI).

Après le repliement du dispositif et un débriefing

constructif, chacun a pu regagner son foyer un peu plus aguerris, pour faire face à des situations souvent délicates.

La Municipalité remercie tous les sapeurs pompiers qui ont participé à cette simulation, sans oublier la Société STPI EPOXY qui a généreusement prêté ses locaux et sans qui ce véritable entraînement grandeur nature n'aurait pu avoir lieu !



TENNIS CLUB MONTMERLE

Cette année encore, 16 jeunes compétiteurs âgés de 11 à 16 ans et gérés par le moniteur Thibaut Varnier et Jean Baptiste Favel, sont partis 2 semaines à Hossegor faire une tournée des tournois organisés dans cette région.

Inscriptions pour la saison 2015/2016

Mercredi 2 septembre au club de 9h00 à 18h00

Samedi 5 septembre sur le stand du tennis à la foire aux chevaux, buvette installée cette année sur les quais à côté des chevaux à la corde.

Le tennis club sera bien évidemment présent au forum des associations le dimanche 30 août, tiendra son AG le samedi 26 septembre, organisera le double amical de bienvenue pour redémarrer l'année tennistique dans la



convivialité le dimanche 27 septembre et enfin organisera son traditionnel loto le dimanche 29 novembre.

FAITES DE LA PLACE DANS VOS ARMOIRES

L'Entraide Montmerloise organise son 1er
VIDE DRESSING

le dimanche 11 octobre à la salle des fêtes

Exposants 8 € la table de 3m20
Installation à 8h places limitées -
Réservation obligatoire au 06 72 02 95 31 -

Public - entrée gratuite de 9 h à 18 h

SAPEUR POMPIERS
MONTMERLE S/S

DIMANCHE 18 OCTOBRE
2015

À PARTIR DE 10H00 AUX HALLES À MONTMERLE
SUR PLACE OU À EMPORTER

POULET
&
GRATIN
DAUPHINOIS
20,00€

1/2 POULET
&
GRATIN
DAUPHINOIS
11,00€

Ayez le réflexe
CLIC !



Prévention et accompagnement dans les démarches :
soutien à domicile, hébergement, aides financières...

CLIC des 3 cantons

Ehpad Public La Montagne

route de Relevant

01400 Chatillon sur Chalaronne

04.74.55.15.39 06.73.38.06.55

clicdes3cantons@mrchatillon.fr

DON DU SANG - UN GESTE POUR LA VIE

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de MONTMERLE, qui a pour rôle d'assurer la promotion du don du sang, sera présente sur le forum des associations le dimanche 30 août. Toutes les personnes intéressées par cet acte de solidarité pourront obtenir des renseignements sur les collectes de sang à MONTMERLE et l'organisation plus générale du don du sang.

Ce geste est indispensable car c'est encore le seul moyen d'obtenir des produits nécessaires à la transfusion sanguine et qui permet de sauver des vies.

Nous vous informons dès à présent que la dernière collecte de l'année à MONTMERLE se déroulera exceptionnellement en matinée de 9H à 13H le vendredi 20 novembre à la salle des fêtes.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Mme Claudine COLLOVRAY, Présidente de l'Amicale

04 74 69 39 23
ou consulter le site
<http://www.donusang.net>



L'AFDCM, école de Musique est une association qui grâce aux bénévoles adhérents et aux intervenants professionnels propose un enseignement et des animations musicales. Nous vous invitons à son Assemblée Générale le vendredi 11 septembre dès 20h à la salle des Fêtes de Montmerle. Elle sera suivie d'une Assemblée extraordinaire pour exposer son nouveau projet : changement de nom et plus de présence dans les communes du territoire CC3Rivières. Venez nombreux nous rejoindre en tant que bénévoles !

En attendant de vous rencontrer au Forum des Associations de Montmerle, le dimanche 30 Août de 9h à 12h30 pour répondre à vos questions et pour les dernières inscriptions, l'école de musique vous donne rendez-vous sur son site : <http://musique.montmerle.free.fr> ou un numéro de tel : 07-81-37-10-99.





L'association « **MOUVEMENT FORCE DE VIE** » vous propose une approche corporelle au travers de la Méthode FELDENKRAIS. C'est une méthode fondée sur la prise de conscience de soi au travers du corps en mouvement : comment bougeons-nous, quelle sensation avons-nous de nos facilités, de nos limites, qu'est ce que notre façon de bouger nous apprend de nous-mêmes, comment prenons-nous soin de nous en mouvement ? Cette approche permet à chacun de découvrir de nouvelles manières d'être en mouvement, pour être plus à l'aise, plus libre et plus confortable au quotidien.

La méthode FELDENKRAIS s'adresse à tous, quels que soit l'âge et la condition physique. Elle est destinée aussi aux sportifs qui veulent améliorer leurs performances de façon différente, aux musiciens, aux chanteurs....

Bref, à tous ceux qui veulent se faire du bien !

Cours collectifs, stages, cours individuels, à Montmerle.

Renseignements : Dominique LAFARGE, praticienne FELDENKRAIS™

06-80-64-22-87

Plus d'infos sur la méthode : www.feldenkrais-france.org

SOU DES ECOLES

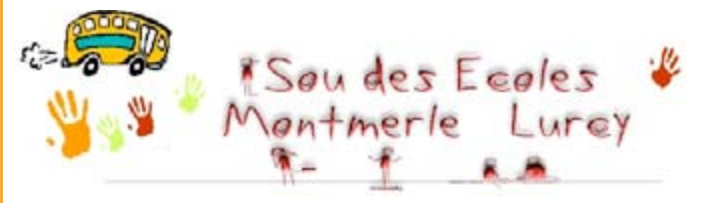
Cette année encore, le Sou des écoles Montmerle – Lury sera présent tout au long du weekend de la 410ème foire aux chevaux.

Nous vous accueillerons avec plaisir à notre buvette pour déguster boissons fraîches et restauration rapide ; hot dog, andouillettes, tripes. Pour le repas du samedi midi nous vous proposerons également un menu complet (salade, poulet/frites, dessert) et le dimanche nos traditionnelles moules /frites, à consommer sur place ou à emporter.

Comme à chaque manifestation, nous aurons besoin de bénévoles. Aussi, n'hésitez pas à contacter Gilles au 06.73.00.54.76 pour proposer un peu de votre temps, et passer un bon moment en notre compagnie.

Nous vous rappelons que les bénéfices réalisés lors des différentes manifestations du Sou permettent de financer de nombreuses activités effectuées dans le cadre de l'école.

La commission Foire du Sou



MONTMERLE SUR SAÔNE

**Dimanche
20
septembre 2015**

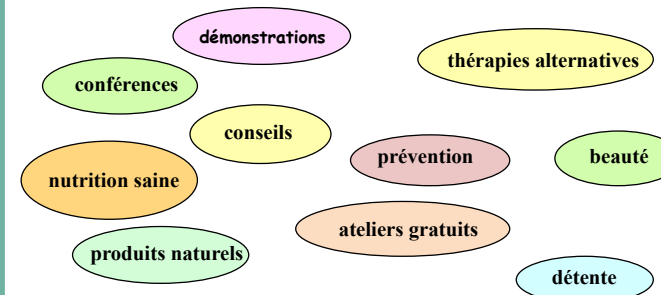
de 10h à 18h à la Salle des Fêtes

4^{ème} salon



LE TEMPS DU BIEN-ÊTRE

Avec des exposants habituels, mais aussi nouveaux participants et de nouvelles disciplines à découvrir !



entrée gratuite

programme complet sur www.sportsetloisirsmontmerle.fr

Manifestation organisée par l'association Sports et Loisirs de Montmerle Sur Saône

INFORMATIONS

L'AMBROISIE

L'ambroisie est une plante sauvage originaire d'Amérique du Nord. Apparue en France dans la seconde moitié du XIXème siècle, elle a profité des grands travaux d'aménagement pour infester de vastes zones notamment dans la région Rhône-Alpes et particulièrement dans le couloir Saône-Rhône. Il s'agit d'une plante sauvage, très nuisible à la santé. Le pollen d'ambroisie peut provoquer des réactions allergiques qui peuvent débuter à la mi-août et se prolonger jusqu'en octobre avec un pic d'intensité en septembre.

L'ambroisie est reconnaissable à sa tige velue et rougeâtre, à ses feuilles profondément découpées et à ses fleurs mâles qui forment des grappes situées au sommet des tiges. Elle s'étale en forme de buisson, mais elle ne doit pas être confondue avec l'armoise.

En raison de sa dangerosité, son élimination est requise soit par arrachage (avec des gants!), soit par fauchage.

Dans notre commune, le référent ambroisie est Mme Johanne Labryère, agent des services techniques municipaux. En cas de découverte d'ambroisie sur le territoire communal, n'hésitez pas à contacter la mairie, afin que nos services puissent procéder à la destruction des plants.

« Salut la Compagnie »

La troupe théâtrale montmerloise « Salut la Compagnie » est heureuse de revenir cette année vous présenter son nouveau spectacle.

Celui-ci se déroulera le 3 octobre (20H30) et le 4 octobre (14H30) à la salle des fêtes de Montmerle.

Les 7 comédiens, dynamisés par l'accueil chaleureux du public montmerlois lors de leur premier spectacle, sont de retour avec de nouveaux sketches (encore plus drôles) et chansons.

A vos agendas !

Rire et détente assurés !!!

Théâtralement votre...

Salut La Cie

Confrérie des Chevaliers des Minimes en septembre.

« La Confrérie des Chevaliers des Minimes » participera le samedi 05 septembre à la Foire de Montmerle : à son stand la cuvée 2014 de la vigne des Minimes pourra être dégustée.

Par ailleurs ce sera l'occasion pour les Montmerlois de parrainer un cep de vigne qui portera le nom du parrain et ainsi de recevoir un coffret comportant une bouteille de la dernière cuvée et un verre sérigraphié. Pour ceux qui sont déjà parrains ce sera également l'occasion de renouveler leur parrainage.

Le dimanche 13 septembre se déroulera la Fête des Vendanges d'Antan : à partir de 10H30, devant la Mairie, sera effectuée par Monsieur le Maire la remise des clés du Clos des Minimes, celle-ci sera suivie par le défilé, dans les rues de notre village, des Confréries amies avec la Chorale des Grumeurs de Bacchus, le groupe folklorique de Cruzilles pour une remontée du cortège à la vigne où, après des intronisations, sera servi un apéritif. Puis au pied de la Tour des Minimes les Montmerlois seront invités à tirer leur repas du sac pour partager un moment de convivialité ; des animations seront organisées toute l'après-midi.

Les 19 et 20 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, la Confrérie tiendra un stand à la vigne des Minimes et retracera l'histoire de la vigne et du vin à Montmerle. »

Avec tous nos remerciements et nos cordiales salutations.
Jean-Pierre MAILLARD Président de la Confrérie des Chevaliers des Minimes.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Pour représenter 49,75% des suffrages exprimés, seulement 800 caractères nous ont été alloués dans le Montmerle Infos lors du vote du règlement intérieur le 12 septembre 2014.

Nous avons fait une nouvelle demande pour un espace plus important, M le Maire a refusé.

Pour remédier à cela, nous vous informons de l'ouverture de notre blog : aufildelo-positions.fr

Pour une participation constructive vous pourrez faire vos remarques et suggestions ou poser vos questions concernant la vie de la commune à notre adresse mail : aufildelo.positions@gmail.com

Article rédigé le 14 Juillet

Alain Campion-Didier Bole Besançon-Bernadette Dagonnet- Laurent Fauquignon-Hélène Mercier-Christiane Mizon

ÉTAT CIVIL

Naisances

Alexis Baptiste Roger DEBOUGE	1/05/2015
Adèle Elise NAUDIN	18/05/2015
Joana Eva NAUDIN	18/05/2015
Victor Benoit CALOIS	22/05/2015
Coline Manon PORCHEREL	27/05/2015
Charlotte Fleur CANONIER	29/05/2015
Alicia SORDILLON	17/06/2015
Johan BOIXEL	21/06/2015

Mariages

Jean-Maurice PARENT et Sophie VEDELAGO	20/06/2015
Frédéric BAZOUD et Véronique BUECHER	27/06/2015
Sébastien GIROD ET Réjane LAPALU	4/07/2015
François DUMOULIN et Cécile CHAGNEAU	11/07/2015

Décès

Louis GARCIN (90 ans)	19/05/2015
Marie Thérèse Joséphine PÉCHOUX épouse LAISSARD (90 ans)	7/06/2015
Daniel COLLOVRAY (84 ans)	26/06/2015